

Note d'informations

Demande de fonds complémentaires pour individus en situation de handicap

I. Cadre et objectifs

La Commission européenne a adopté une politique générale pour l'intégration des personnes ayant des besoins particuliers dans toutes les actions politiques et communautaires, et en particulier dans le cadre de l'éducation.

Cette évolution politique a fait l'objet [d'une communication de la Commission du 30 juillet 1996](#), relative à l'égalité des chances pour les personnes ayant des besoins particuliers.

La mise en œuvre de cette mesure dans l'enseignement supérieur implique la promotion de conditions qui rendent possible la participation des personnes ayant des besoins spéciaux dans les programmes communautaires de mobilité, que ces personnes soient des étudiants, des enseignants ou encore du personnel non enseignant.

La décision établissant [le programme Erasmus+](#), qui promeut l'équité et l'inclusion, évoque la nécessité d'élargir et de favoriser l'accès à la mobilité de « personnes issus de milieux défavorisés et ayant moins de possibilités que leurs condisciples ». Les obstacles ou difficultés auxquels ces personnes peuvent être confrontées sont notamment liés à leur situation de handicap.

Pour répondre à ces besoins spécifiques pendant une activité de mobilité, l'octroi d'un financement complémentaire vise à faciliter la participation de l'individu concerné.

Le guide du programme Erasmus+ définit une personne ayant des besoins particuliers comme un « Participant potentiel dont l'état physique ou mental ou l'état de santé est tel que sa participation au projet ou à l'activité de mobilité serait impossible sans un soutien financier supplémentaire ».

Les établissements d'enseignement supérieur seront ainsi tenus **de publier sur leur site internet toutes les informations utiles et les démarches à effectuer à destination de ce public.**

II. Critères d'attribution et de financement

Il sera possible pour l'établissement de déposer **de manière continue** des demandes de financement complémentaire pour ces publics **à la condition que les demandes soient introduites 1 mois avant le début des mobilités.**

Les bénéficiaires sélectionnés pour l'octroi d'un financement complémentaire par l'établissement d'enseignement supérieur, sont obligatoirement déjà allocataires d'une bourse européenne de mobilité de l'enseignement supérieur.

Les conditions d'éligibilité d'une candidature à un financement complémentaire dépendent de **l'envoi par mail (à elisabeth.mitaine@2e2f.fr) et courrier du formulaire, 1 mois avant le départ en mobilité** de l'individu, **dûment complété et signé**, ainsi que de

l'annexion des différentes pièces listées ci-dessous, attestant notamment du type de handicap du bénéficiaire :

- ✓ Contrat de mobilité de l'individu 2014
- ✓ Copie recto verso de la carte d'invalidité
- ✓ Copie de la décision PCH si attribuée à l'individu
- ✓ Devis justifiant les coûts supplémentaires liés à l'hébergement spécifique, s'il y a lieu
- ✓ Devis justifiant les coûts supplémentaires liés au transport, s'il y a lieu (attention uniquement réservé aux handicapés moteurs ne bénéficiant pas d'un logement au sein du campus)
- ✓ Certificat médical de moins de 3 mois spécifiant s'il y a lieu le suivi médical lors du séjour
- ✓ Devis justifiant les coûts supplémentaires liés à l'assistance et au suivi médical
- ✓ Devis justifiant les coûts supplémentaires liés au matériel didactique ou autres besoins
- ✓ Preuve que l'établissement d'envoi s'est assuré des conditions d'accueil adéquates
- ✓ Copie carte grise véhicule s'il y a lieu
- ✓ Attestation délivrée par l'organisme d'accueil, visant à vous informer des mesures prises pour l'individu en mobilité
- ✓ Toute pièce justifiant d'autres besoins.

Les frais pour les besoins spécifiques seront **pris en charge sur la base des frais réels estimés par l'établissement après une analyse des besoins avec le participant.**

L'Agence Nationale **ne prendra en compte que les frais supplémentaires** qui ne peuvent pas être couverts par d'autres sources de financements.

Chaque coût énoncé doit être justifié sous peine d'être rejeté. L'évaluation des besoins spécifiques doit être documentée et justifiée : factures, devis, échanges de mails...

L'ensemble des informations demandées dans le formulaire ont pour objectif de déterminer le plus précisément possible **les coûts supplémentaires** supportés par l'étudiant lors de son séjour.

2



Pour ce qui est des individus en situation de handicap qui seraient déjà partis en mobilité, merci de compléter le formulaire et de joindre les pièces justificatives dès que possible et de nous les retourner rapidement par mail et courrier.

III. Critères d'inéligibilité

Les candidatures de demande de fonds complémentaires seront déclarées inéligibles dans les cas suivants :

- a. Le formulaire n'a pas été envoyé dans les délais impartis par mail et par courrier
- b. Le formulaire est rempli de manière manuscrite et les justificatifs obligatoires et nécessaires à l'étude du dossier n'ont pas été annexés
- c. La déclaration sur l'honneur n'a pas été dûment signée par le bénéficiaire et le représentant légal de l'établissement du bénéficiaire, et annexée au dossier.

IV. Résultat et financement accordé

Une notification indiquant le financement complémentaire affecté à chaque individu est envoyée par courrier au représentant légal de l'établissement d'envoi ainsi qu'aux individus concernés. La notification sera également envoyée par courriel à la personne en charge du suivi du dossier au sein de l'établissement d'envoi.

L'attribution de ces fonds complémentaires donnera lieu à **un avenant au contrat financier** initial de l'établissement.

Le contrat de mobilité de l'individu devra indiquer si l'allocation accordée comprend un complément de financement en raison de handicap.

V. Sources d'informations utiles et à diffuser

Vous avez parfois du mal à comprendre le vocabulaire « du monde du handicap » ? N'hésitez pas à consulter **le glossaire** sur le site handicap.fr : <http://informations.handicap.fr/art-etudiants-handicapes-mobilite-24-6878.php>

Que vous soyez individu en situation de handicap ou responsable du service des Relations Internationales, **n'hésitez pas à demander conseil auprès des « missions/cellules handicap » des universités**, principaux interlocuteurs des étudiants handicapés. Vous pouvez obtenir leurs coordonnées en tapant, par exemple, sur internet : "[mission handicap université La Rochelle](#)".

La liste des responsables de l'accueil des étudiants handicapés de toutes les universités est disponible en ligne sur le site internet du ministère : <http://www.education.gouv.fr/cid3919/liste-des-correspondants-handicap.html>

L'Association nationale pour le Droit au Savoir et à l'Insertion professionnelle des jeunes personnes handicapées donne **de très bons conseils quant à la préparation d'une mobilité d'un individu en situation de handicap** : http://www.droitausavoir.asso.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=34&Itemid=40

Découvrez le témoignage d'un étudiant en situation de handicap parti récemment en mobilité : <http://informations.handicap.fr/art-erasmus-etudiant-mobilite-24-6879.php>

D'autres informations importantes peuvent être consultées sur le [Guide de l'accompagnement de l'étudiant handicapé à l'Université \(CPU\)](#) ainsi que sur le site European Agency for Development in Special Needs Education : <http://www.european-agency.org>.

DEMANDE DE FONDS COMPLEMENTAIRES POUR LES INDIVIDUS EN SITUATION DE HANDICAP 2014-2015

Formulaire à envoyer par mail (à elisabeth.mitaine@2e2f.fr) et courrier 1 mois avant le départ en mobilité de l'individu.

L'ensemble des informations demandées dans ce formulaire ont pour objectif de déterminer le plus précisément possible les **coûts supplémentaires** supportés par l'étudiant lors de son séjour. Les étudiants handicapés sont obligatoirement allocataires.

L'Agence Nationale ne prendra en compte que les **frais supplémentaires** qui ne peuvent pas être couverts par d'autres sources de financements. Les frais pour les besoins spécifiques seront pris en charge **sur la base des frais réels estimés** par l'établissement après une analyse des besoins avec le participant et ils donneront lieu à un avenant au contrat financier.

L'évaluation des besoins spécifiques doit être documentée et justifiée : factures, devis... Chaque coût énoncé doit être justifié sous peine d'être rejeté. **Tous les montants doivent être indiqués en Euros.**

L'établissement d'envoi doit se mettre en contact le plus rapidement possible avec l'établissement d'accueil pour s'assurer des conditions de séjour de l'étudiant (accessibilité des locaux, mesures spécifiques quant à l'organisation des examens, matériel spécifique...)

ATTENTION : toute mention manuscrite et / ou annexe manquante empêchera l'instruction de la demande de fonds complémentaires.

| | | |
|------------------------------------|---|------------------|
| Cadre réservé à l'Agence | | |
| Avis après étude du dossier | <input type="checkbox"/> avis favorable | Date de l'avis : |
| | <input type="checkbox"/> avis défavorable | |

Veuillez vous assurer avant le dépôt en ligne que les documents suivants ont été annexés.

| N° annexe | Nature de la pièce |
|------------------|---|
| 1 | Contrat de mobilité de l'étudiant 2014 |
| 2 | Copie recto verso de la carte d'invalidité |
| 3 | Copie de la décision PCH si attribuée à l'individu |
| 4 | Copie de la décision d'attribution d'une aide au transport |
| Détail annexes 5 | Autre subvention spécifique |
| 5A | Autre subvention spécifique |
| 5B | Autre subvention spécifique |
| 5C | Autre subvention spécifique |
| 5D | Autre subvention spécifique |
| Détail annexes 6 | Devis justifiant les coûts supplémentaires liés à l'assistance et au suivi médical |
| 6A | Assistant de jour |
| 6B | Assistant de nuit |
| 6C | Auxiliaire de vie |
| 6D | Certificat médical de moins de 3 mois spécifiant s'il y a lieu le suivi médical lors du séjour |
| 7 | Devis justifiant les coûts supplémentaires liés à l'hébergement spécifique, s'il y a lieu |
| 8 | Devis justifiant les coûts supplémentaires liés au transport, s'il y a lieu |
| Détail Annexes 9 | Devis justifiant les coûts supplémentaires liés au matériel didactique ou autres besoins |
| 9A | Devis justifiant les coûts supplémentaires liés au matériel didactique ou autres besoins |
| 9B | Devis justifiant les coûts supplémentaires liés au matériel didactique ou autres besoins |
| 9C | Devis justifiant les coûts supplémentaires liés au matériel didactique ou autres besoins |
| 9D | Devis justifiant les coûts supplémentaires liés au matériel didactique ou autres besoins |
| 10 | Preuve que l'établissement d'envoi s'est assuré des conditions d'accueil adéquates |
| 11 | Copie carte grise véhicule s'il y a lieu |
| 12 | Mail ou attestation délivrée par l'organisme d'accueil, visant à vous informer des mesures prises pour l'individu en mobilité |
| 13 | <i>saisir le nom de la pièce</i> |
| 14 | <i>saisir le nom de la pièce</i> |
| 15 | <i>saisir le nom de la pièce</i> |

ETABLISSEMENT D'ENVOI

Nom complet de l'établissement :

Code Erasmus : *ex : PARIS001*

Adresse :

Code Postal : Ville :

Identification du représentant légal de l'établissement d'envoi

Nom, Prénom :

Titre :

Identification de la personne chargée du suivi du dossier handicapé

Nom, Prénom :

Fonction : E-mail :

Téléphone : Télécopie :

ETABLISSEMENT/ORGANISME D'ACCUEIL

Nom complet de l'établissement/organisme :

Code Erasmus : *ex : PARIS001* N° ECHE :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays :

Chaque demande doit être accompagnée des devis correspondants. Tous les montants doivent être indiqués en Euros :
http://ec.europa.eu/budget/contracts_grants/info_contracts/infoeuro/infoeuro_en.cfm

Accompagnateur

Aide d'un accompagnateur : Si oui :

Nombre d'aller-retour :

Financement du voyage

Veillez calculer la distance entre le lieu de départ et d'arrivée via le simulateur de distance :
http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/tools/distance_fr.htm

| | voyage n°1 | voyage n°2 | Barème financier | |
|--------------------|----------------------|----------------------|------------------|---------|
| Ville de départ | <input type="text"/> | <input type="text"/> | Moins de 100 km | 0 € |
| Ville d'arrivée | <input type="text"/> | <input type="text"/> | 100-499 Km | 180 € |
| Distance km aller | <input type="text"/> | <input type="text"/> | 500-1999 Km | 275 € |
| Montant du forfait | <input type="text"/> | <input type="text"/> | 2000-2999 Km | 360 € |
| | | | 3000-3999 Km | 530 € |
| | | | 4000-7999 Km | 820 € |
| | | | + 8000 Km | 1 100 € |

Coût total voyage 0,00 €

Financement frais de séjour **Ne pas compléter si l'accompagnateur est aussi l'assistant / auxiliaire de vie pendant la mobilité**

Pays de destination : veuillez vous référer à l'annexe III de la convention de subvention 2014
 Montant du forfait journalier :
 Nombre total de jours passés avec l'individu :

Coût total frais de séjour 0,00 €

Assistance/Suivi médical : (annexes 6)

| | Sélectionner le type de taux | Montant | |
|-------------------|------------------------------|----------------------|--|
| Assistant de jour | <input type="text"/> | <input type="text"/> | 0,00 € <small>annexer le devis (Annexe 6A)</small> |
| Assistant de nuit | <input type="text"/> | <input type="text"/> | 0,00 € <small>annexer le devis (Annexe 6B)</small> |
| Auxiliaire de vie | <input type="text"/> | <input type="text"/> | 0,00 € <small>annexer le devis (Annexe 6C)</small> |

| Suivi médical <u>non pris en charge pas la carte européenne d'assurance maladie et/ou mutuelle de l'étudiant</u> | Montant du devis total | Montant pris en charge CEAM/Mutuelle | Montant frais supplémentaires | |
|--|------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|---|
| <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | 0,00 € | <small>annexer le devis (Annexe 6D)</small> |

Coût total assistance et suivi médical 0,00 €

Hébergement

| Coût supplémentaire - chambre spécialement aménagée | Montant du logement spécialisé en France | Montant du logement spécialisé à l'étranger | Montant frais supplémentaires | |
|---|--|---|-------------------------------|--|
| <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | 0,00 € | <small>annexer le devis (Annexe 7)</small> |

Transport spécifique :

Uniquement réservé aux handicapés moteurs ne bénéficiant pas d'un logement au sein du campus.

Transport sur place : annexer le devis (Annexe 8)

Coût total hébergement et transport 0,00 €

Matériel didactique / aide et autres besoins - Annexes 9 (soumis à l'appréciation de l'Aeance nationale)

Veillez décrire quel type de matériel, d'aide ou autres besoins seront nécessaires

| | | | | |
|----------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|---|
| Titre de la pièce | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <small>annexer le devis (Annexe 9A)</small> |
| Titre de la pièce | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <small>annexer le devis (Annexe 9B)</small> |
| Titre de la pièce | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <small>annexer le devis (Annexe 9C)</small> |
| Titre de la pièce | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <small>annexer le devis (Annexe 9D)</small> |
| Coût total matériel | | | 0,00 € | |

Coût total supplémentaire lié à la mobilité 0,00 €

Déclaration sur l'honneur

Déclaration de l'individu en mobilité

Je soussigné(e), 0 certifie que les informations contenues dans ce formulaire sont exactes et m'engage à fournir toutes les pièces nécessaires à l'étude du dossier

Date :

Signature originale obligatoire :

Déclaration du représentant légal de l'établissement

Je soussigné(e), 0 représentant légal de l'institution,

- m'engage à verser l'allocation à l'individu concerné, pour la durée mentionnée dans le présent formulaire
- m'engage à publier sur le site internet de mon institution toutes informations utiles et démarches que doit effectuer l'individu en situation de handicap
- m'engage à prendre contact avec l'Agence nationale si la mobilité est écourtée
- m'engage à fournir une attestation délivrée par l'organisme d'accueil, visant à nous informer des mesures prises pour l'individu en mobilité
- ai pris connaissance du fait qu'en cas de fausses déclarations, des sanctions administratives et financières pourront être prises à mon encontre et à l'encontre de mon organisme
- certifie que les informations contenues dans ce formulaire sont complètes et exactes.

Date :

Signature originale obligatoire :

À signer par la personne habilitée à engager légalement l'organisme candidat.

ATTESTATION DE PRESENCE ACCOMPAGNATEUR

Attestation de présence à compléter par la personne en charge du dossier handicapé à la fin de la mobilité de l'individu

Code Erasmus :

Nom de l'établissement :

Nom et prénom de l'individu en situation de handicap

Date de la mobilité : du au

Nom et prénom de l'accompagnateur :

1er voyage :
date Aller : date retour :

2ème voyage :
date Aller : date retour :

Nombre total de jours passés avec l'individu :

Attestation
Nous confirmons que l'accompagnateur nommé ci-dessus, a bien passé jours avec

Lieu :

Date :

Cachet de l'établissement

Signature